



Présidence croate
du Conseil de l'Union européenne
DIMENSION PARLEMENTAIRE

Réunion extraordinaire des présidents de la COSAC

16 June 2020

via vidéoconférence

Informations techniques

(du 29 mai 2020)

**Présidence croate du Conseil de
l'Union européenne**

La présidence croate du Conseil de l'UE est heureuse d'accueillir le 16 juin 2020 la réunion extraordinaire des présidents de la COSAC, via vidéoconférence. Les informations fournies dans le présent document peuvent faire l'objet de modifications et seront mises à jour si besoin est.

1. Plate-forme de la vidéoconférence

La réunion extraordinaire des présidents de la COSAC se tiendra via la plate-forme [Cisco Webex](#). Cette plate-forme permet aux participants de rejoindre la réunion à distance sur une variété d'appareils numériques, via l'application installée ou via un navigateur Internet. Aucune des options ne nécessite de disposer d'un compte utilisateur sur la plate-forme.

Il est fortement recommandé d'utiliser une connexion Internet filaire pour participer à la réunion.

2. Inscription

Chaque Parlement / Chambre nationale des États membres de l'UE et le Parlement européen, ainsi que le Parlement du Royaume-Uni (traité comme un membre de la COSAC pendant la période de transition), sont invités à inscrire deux membres, tandis que chaque Parlement / Chambre nationale des pays observateurs et invités spéciaux est invité à inscrire l'un de ses membres pour participer à la vidéoconférence de la Réunion extraordinaire des présidents de la COSAC. Les membres du secrétariat de la COSAC sont invités à s'inscrire individuellement, tout comme le représentant de la Commission européenne et le représentant du Conseil de l'Union européenne.

Les inscriptions sont soumises en envoyant le formulaire d'inscription ci-joint à l'adresse e-mail cosac@parleu2020.sabor.hr avant 12h00 CEST le mercredi 10 juin 2020. Les données nécessaires pour accéder à la vidéoconférence seront ensuite envoyées aux adresses e-mail fournies par les participants, en temps utile avant le début de la réunion.

3. Participation et prise de parole

Seuls les membres des parlements / chambres auront un accès complet à la vidéoconférence et seront traités comme des orateurs potentiels. Le personnel des délégations qui ne peut pas être avec ses membres sur leurs sites respectifs est invité à suivre la réunion via un flux vidéo en direct, qui sera mis à disposition sur [la chaîne YouTube](#) de la dimension parlementaire de la présidence croate du Conseil de l'UE. Dans le cas où deux membres du même Parlement / Chambre prévoient de participer à la vidéoconférence à partir d'un seul endroit, en utilisant un seul point d'accès, veuillez l'indiquer dans le formulaire d'inscription.

Afin de faciliter la modération de la vidéoconférence et de tirer le meilleur parti du délai limité, les délégués sont priés d'indiquer dans le formulaire d'inscription l'intention de prendre la parole pendant la vidéoconférence. Les parlements / chambres participant à la vidéoconférence avec deux membres sont encouragés à s'entendre sur le fait qu'un seul des membres s'exprime à chacun des deux panels.

La liste des orateurs sera établie à l'avance, en fonction de l'ordre de réception des formulaires d'inscription et le temps de parole sera réparti en fonction du nombre des demandes de parole. La priorité sera donnée aux représentants des parlements / chambres des membres de la COSAC. En raison des circonstances extraordinaires, les observateurs et les invités spéciaux ne peuvent recevoir la parole qu'à titre exceptionnel, si le temps le permet et après que tous les membres intéressés de la COSAC auront pris la parole.

4. Régime linguistique

Comme convenu au sein de la troïka présidentielle de la COSAC, la vidéoconférence de la réunion extraordinaire des présidents de la COSAC se tiendra en anglais et en français comme langues de travail, sans interprétation. Les délégués nécessitant une interprétation dans l'une ou l'autre des deux langues sont priés de prendre leurs propres dispositions (c'est-à-dire en ayant un interprète présent sur place, assurant une interprétation individuelle pour le délégué ou la délégation en question).

Toutes les interventions des délégués prenant la parole doivent être en anglais ou en français.

5. Documentation

La documentation sera remise aux délégations par courrier électronique avant la vidéoconférence et sera disponible sur le site parleu2020.sabor.hr.

6. Contacts :

Parlement croate / la commission des affaires européennes

Mme Jelena Špiljak

Tél: + 385 1 6303 815

Mél: jelena.spiljak@sabor.hr

Si vous avez besoin de plus amples informations, veuillez contacter : eu2020pd@sabor.hr